

COMPASS GROUP PLC

CODE DE  
CONDUITE  
MONDIAL DES  
FOURNISSEURS





**"SÉCURITÉ, INTÉGRITÉ  
ET RESPECT DANS  
TOUT CE QUE NOUS  
FAISONS.**

**C'EST LA MÉTHODE  
COMPASS"**



# OBJET

Compass Group (Compass/nous) s'engage avec passion à respecter les normes les plus élevées en matière d'éthique et d'intégrité, ce qui nous vaut notre position de leader mondial et de partenaire de confiance. Nous sommes fiers de fournir des services et des repas de qualité pour soutenir des millions de personnes dans le monde, chaque jour. Les [Valeurs fondamentales](#) et le [Code de conduite des affaires](#) de Compass guident les décisions, les actions et les comportements de nos collaborateurs et servent de fondement à la manière dont nous menons nos activités avec nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires commerciaux et les communautés dans lesquelles nous opérons.

C'est dans cet esprit que le Code de conduite mondial des fournisseurs de Compass Group PLC (le Code) définit les principes, les attentes et les comportements que nous demandons à nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement (fournisseurs/vous) d'adopter.

Nous sommes conscients que beaucoup de ceux qui travaillent avec nous ont développé leurs propres principes pour guider leurs relations d'affaires et leur environnement de travail. Ainsi, nous ne vous demandons pas de remplacer ces principes par les nôtres, mais vous demandons de continuer à adhérer à nos valeurs et à respecter les principes de ce Code ainsi que les attentes envers nos fournisseurs en partenariat avec Compass.



## VALEURS



**FRANCHISE, CONFIANCE  
ET INTÉGRITÉ**



**PASSION DE LA QUALITÉ**



**GAGNER GRÂCE AU  
TRAVAIL D'ÉQUIPE**



**RESPONSABILITÉ**



**FAIRE EN TOUTE  
SÉCURITÉ**



# NOS PRIORITÉS

Nous voulons travailler avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs.

Ce Code promeut les normes et principes éthiques élevés de Compass au sein de notre chaîne d'approvisionnement et définit les aspirations de nos fournisseurs en matière de durabilité et de responsabilité. Il s'agit des normes minimales auxquelles nous vous demandons d'adhérer, vous et vos filiales. Rien dans le Code ne vous empêche de dépasser ces normes.

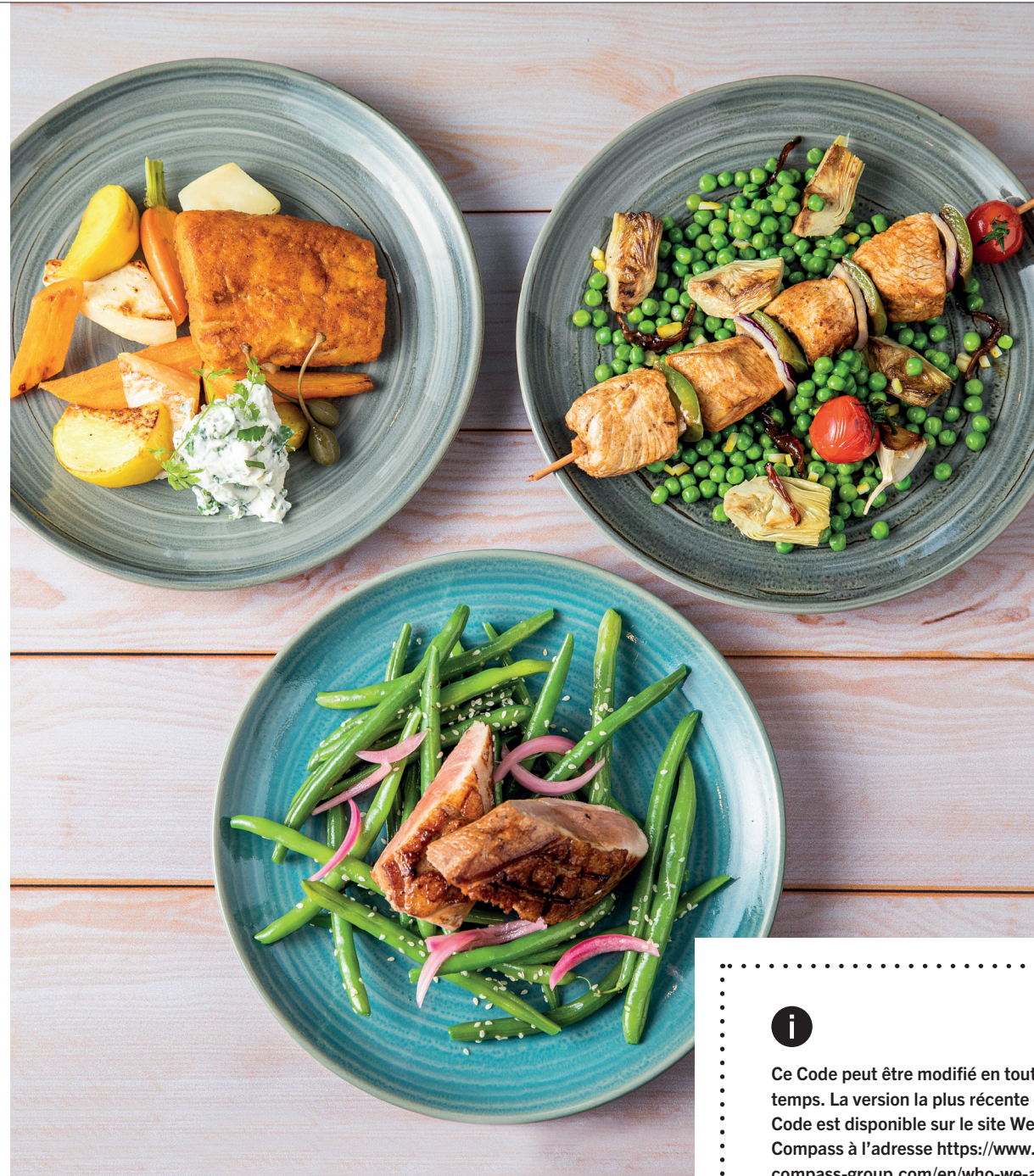
Nos cinq priorités avec nos fournisseurs sont les suivantes :

- Intégrité commerciale et principes éthiques
- Droits de l'homme et normes du travail
- Santé et sécurité
- Durabilité
- Parlez, nous vous écoutons

## RESPONSABILITÉ INTÉGRALE

Nous nous attendons à ce que vous promouviez les principes et les engagements énoncés dans ce Code auprès de vos propres partenaires et que vous encouragiez des pratiques commerciales responsables au sein de vos chaînes d'approvisionnement. Occasionnellement, nous pourrions vous demander de participer à un audit ou à un examen (selon le cas) ou de partager, en toute transparence, toute information pertinente concernant vos relations commerciales avec Compass, tant il nous paraît important de garantir le respect des principes et des engagements énoncés dans ce Code.

Compass reconnaît que des lacunes dans les processus peuvent survenir et que la mise en oeuvre d'un plan correctif pour améliorer et remédier à ces situations pourrait prendre du temps. En cas de progrès insatisfaisants ou de non-respect du Code, Compass peut refuser de travailler avec un fournisseur ou prendre des mesures pour mettre fin à un accord avec ce dernier.



Ce Code peut être modifié en tout temps. La version la plus récente du Code est disponible sur le site Web de Compass à l'adresse <https://www.compass-group.com/en/who-we-are/corporate-governance/policies.html>

# ATTENTES GÉNÉRALES

Nous disposons de normes et d'attentes claires en matière de comportements requis afin de garantir que nous menons nos activités de manière légale, responsable et éthique, dans le monde entier.

## QUELLES SONT NOS ATTENTES À L'ÉGARD DE NOS FOURNISSEURS ?

- conformer à toutes les lois et réglementations applicables liées à vos activités et à vos relations commerciales avec Compass. S'il existe une différence entre les exigences du présent Code et les lois ou réglementations applicables, le fournisseur doit se conformer à celle qui est la plus stricte
- respecter les principes et les engagements énoncés dans ce Code et les intégrer dans vos pratiques commerciales quotidiennes et, le cas échéant, dans vos propres politiques et procédures
- s'assurer que vous avez mis en place des processus appropriés pour vérifier et démontrer les normes de conformité applicables
- évaluer les risques et effectuer une diligence raisonnable appropriée, une évaluation des risques et, le cas échéant, un audit de vos propres fournisseurs, sous-traitants et partenaires en tenant compte spécifiquement des risques liés à l'éthique et l'intégrité des affaires, y compris les droits de l'homme et du travail
- fournir les informations, la formation et les outils nécessaires pour aider les employés et les travailleurs à se conformer et veiller à ce qu'il existe un mécanisme leur permettant de faire part de leurs préoccupations en toute sécurité et sans crainte de représailles
- signaler rapidement et en temps utile toute préoccupation susceptible d'affecter votre respect du présent Code à votre interlocuteur Compass ou via notre programme de signalement confidentiel, [Speak Up, We're Listening](#)

# INTÉGRITÉ COMMERCIALE

**Notre principe :** nous mènerons toutes nos activités commerciales de manière éthique et attendons de notre personnel et de nos fournisseurs qu'ils respectent les normes les plus élevées, en agissant avec intégrité dans tout ce qu'ils font.

## QUELLES SONT NOS ATTENTES À L'ÉGARD DE NOS FOURNISSEURS

- se conformer, au minimum, à toutes les lois applicables en matière d'intégrité commerciale<sup>1</sup>
- adopter et promouvoir des engagements clairs en matière de pratiques commerciales éthiques
- ne jamais corrompre, tenter de corrompre ou s'impliquer dans des actes de corruption sous quelque forme que ce soit, y compris tout paiement à un gouvernement ou à un agent public à titre de paiement de facilitation (gratification)
- veiller à ce que les cadeaux ou les marques d'hospitalité acceptés, reçus, offerts, demandés ou donnés ne soient pas somptueux ou excessifs et ne créent pas un sentiment d'obligation ou l'impression d'une obligation. Nous nous attendons à ce que vous respectiez l'interdiction générale d'offrir des cadeaux et des marques d'hospitalité pendant ou en prévision de la négociation ou de la renégociation d'un appel d'offres, d'une offre ou d'un contrat. La simple perception d'un pot-de-vin, d'un avantage indu ou injuste ou d'un conflit d'intérêts peut être préjudiciable
- ne pas adopter ou faciliter un comportement anticoncurrentiel, des pratiques antitrust ou anti-monopole, y compris un échange inapproprié d'informations
- veiller à ce qu'il n'y ait pas de conflits d'intérêts dans vos relations avec Compass. Informer votre contact Compass si vous avez connaissance d'une situation dans laquelle des activités, des relations ou d'autres intérêts personnels entrent en conflit avec vos responsabilités envers Compass, y compris en ce qui concerne le respect du présent Code
- ne pas participer (directement ou indirectement) ou faciliter toute forme de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, de violation des sanctions économiques ou commerciales, d'évasion fiscale, de vol ou de fraude
- tenir des livres et registres financiers et commerciaux précis, y compris pour la facturation, conformément à toutes les exigences légales et réglementaires applicables et aux pratiques comptables reconnues

1. Les lois applicables en matière d'intégrité des affaires peuvent inclure, sans s'y limiter, les pots-de-vin et la corruption, les conflits d'intérêts, la concurrence, l'antitrust ou l'anti-monopole, la fraude, le vol, les déclarations financières erronées, les livres et registres, la fraude fiscale, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, les sanctions économiques et commerciales, les contrôles à l'exportation, les droits de l'homme et l'esclavage moderne.

### Ne partagez jamais avec nous :

- les informations que vous recevez de ou sur nos concurrents ou leurs offres
- les offres que vous faites à nos concurrents

### Toujours :

- nous faire part de toute allégation ou préoccupation que vous pourriez avoir relative à l'intégrité de l'entreprise, comme des cas de pots-de-vin et de corruption, comportement anticoncurrentiel ou autres circonstances inappropriées ou illégales

# SÉCURITÉ DES INFORMATIONS ET CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

**Notre principe :** nous nous engageons à protéger la confidentialité des informations et à respecter le droit à la vie privée de tous nos employés et partenaires commerciaux, y compris nos fournisseurs, clients et autres tiers.

## QUELLES SONT NOS ATTENTES À L'ÉGARD DE NOS FOURNISSEURS ?

- se conformer, au minimum, à toutes les lois et réglementations applicables en matière de confidentialité des données et de cybersécurité
- s'assurer que l'utilisation d'informations exclusives et confidentielles relatives à votre engagement commercial avec Compass est destinée à des fins autorisées et que ces informations ne sont utilisées que par des personnes autorisées
- ne pas divulguer (sans le consentement approprié) d'informations confidentielles, personnelles ou commercialement sensibles relatives à Compass
- s'assurer que toute donnée personnelle n'est utilisée qu'aux fins commerciales convenues et a été obtenue, traitée, détruite et transférée conformément aux lois applicables et aux obligations contractuelles de Compass s'y afférant
- s'assurer que toutes les données liées à l'activité avec Compass sont exactes et que toute donnée inexacte est effacée, rectifiée ou modifiée de manière appropriée
- s'assurer que des mesures techniques et organisationnelles appropriées de protection des données sont en place pour sauvegarder les données liées à vos relations commerciales avec Compass.
- informer Compass dès que possible de toute violation réelle ou présumée des données et coopérer à toute enquête visant à aider Compass à examiner l'affaire

# DROITS DE L'HOMME ET ESCLAVAGE MODERNE

**Notre principe :** nous nous engageons en faveur du développement positif et de l'amélioration des droits de l'homme dans le monde, ce qui inclut l'éradication de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains. Nous sommes opposés à toute forme de violation ou d'abus des droits de l'homme.<sup>1</sup>

## QUELLES SONT NOS ATTENTES À L'ÉGARD DE NOS FOURNISSEURS ?

- respecter, au minimum, toutes les lois et réglementations applicables en matière de droits de l'homme et d'esclavage moderne, y compris, mais sans s'y limiter, les heures et les jours de travail, le salaire minimum, les heures supplémentaires, les pauses et les temps de repos, les congés maladie et les vacances annuelles ainsi que les autres avantages obligatoires, en veillant à ce que les registres appropriés soient conservés
- traiter tous les employés et travailleurs de manière humaine et veiller à ce que tout travail soit librement choisi
- veiller à ne pas utiliser ou bénéficier du travail des enfants, du travail forcé, de la servitude pour dettes ou du travail obligatoire
- s'assurer que tous les employés et travailleurs ont l'âge minimum légal d'admission à l'emploi et mettre en place des systèmes pour empêcher le travail et l'exploitation des enfants
- s'opposer fermement à toute forme de traite des êtres humains et agir immédiatement en cas de risques ou d'activités suspectés dans votre chaîne d'approvisionnement
- agir immédiatement et enquêter sur tout soupçon de violation des droits de l'homme dans votre entreprise et dans votre chaîne d'approvisionnement

1. Compass respecte les droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, le code de base de l'Ethical Trading Initiative (ETI), la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies.



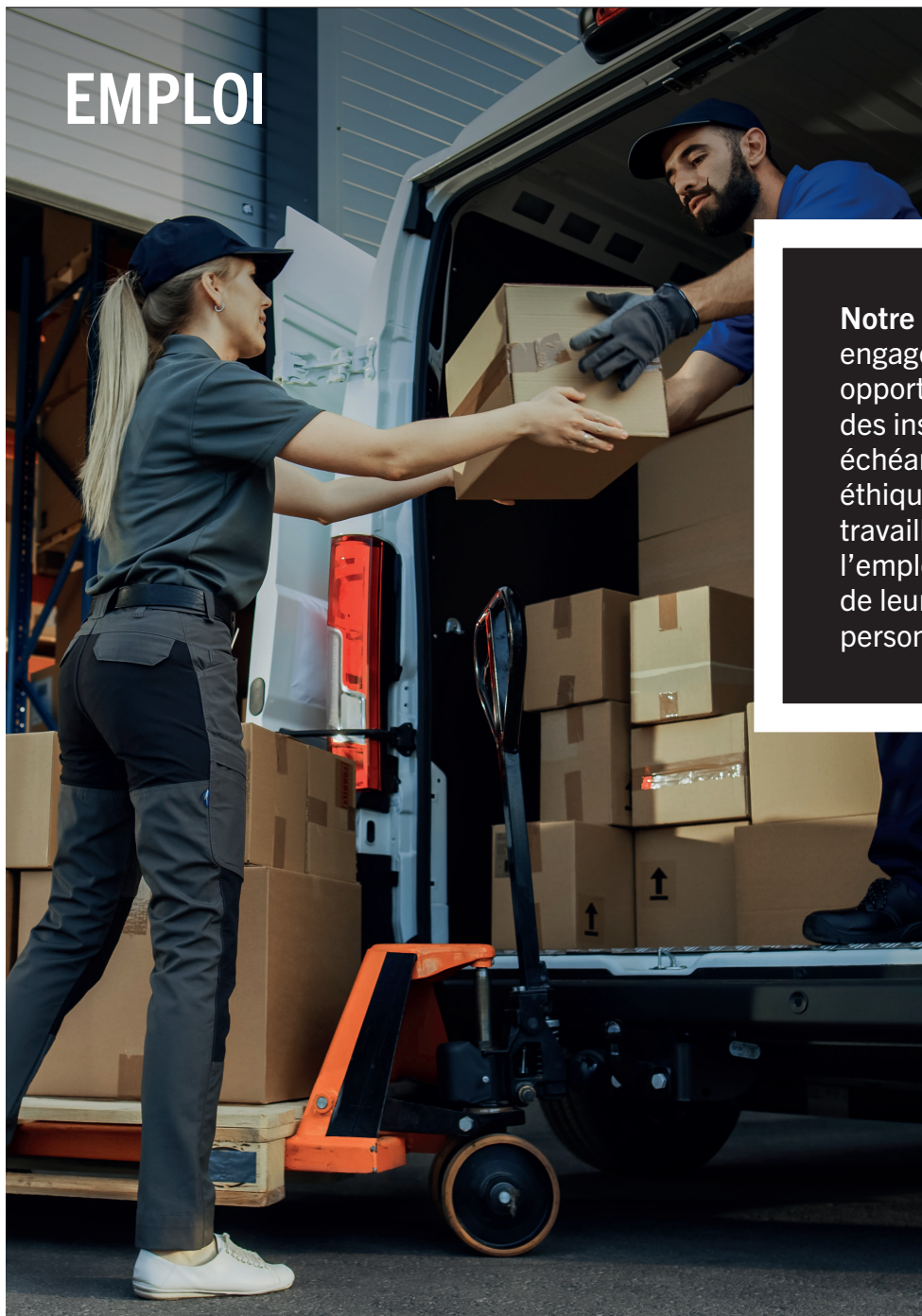
# NON-DISCRIMINATION, HARCÈLEMENT ET INCLUSION

**Notre principe :** nous nous efforçons d'encourager une culture d'accueil, de soutien, de respect et d'intégration et nous nous engageons à assurer l'égalité, le bien être et l'équité pour tous nos employés. Nous sommes opposés à toute forme de discrimination, d'intimidation ou de harcèlement.

## QUELLES SONT NOS ATTENTES À L'ÉGARD DE NOS FOURNISSEURS ?

- respecter, au minimum, les lois applicables en matière de droits des employés et des travailleurs, de traitement équitable et d'emploi
- promouvoir un environnement de travail diversifié et inclusif qui respecte l'égalité des chances et le droit de chaque employé, travailleur ou candidat à être traité équitablement et avec respect, et mettre en oeuvre des politiques et pratiques conformes aux lois applicables
- veiller à ce que les pratiques de recrutement soient exemptes de discrimination
- ne soumettre à aucun employé ou travailleur, ni ne le tolérer de quiconque, aucune forme de harcèlement injuste ou illégal, de discrimination ou de traitement dégradant, tant physique, que verbal, ou sexuel, ou tout autre acte nuisible, y compris la violence
- agir immédiatement sur tout rapport ou cas identifié de traitement illégal ou injuste

# EMPLOI



**Notre principe :** nous nous engageons à offrir des opportunités d'emploi et des installations (le cas échéant) justes, égales et éthiques aux employés, travailleurs et candidats à l'emploi, indépendamment de leurs caractéristiques personnelles.<sup>1</sup>

## QUELLES SONT NOS ATTENTES À L'ÉGARD DE NOS FOURNISSEURS ?

- mettre en place et promouvoir des conditions de travail éthiques et positives qui, au minimum, répondent aux lois et règlements locaux en matière de travail
- s'assurer que tout travail est basé sur une relation d'emploi légalement reconnue et que les employés reçoivent des informations écrites claires sur leurs conditions d'emploi et leurs avantages, qui sont conformes, au minimum, aux lois et réglementations applicables en matière d'emploi
- veiller à ce que le recrutement soit effectué de manière éthique et responsable
- reconnaître et respecter les droits des employés et des travailleurs à s'organiser librement et à négocier collectivement

1. Les caractéristiques personnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, la race, le sexe, la couleur, l'origine ethnique, la religion, les croyances, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, l'identification du genre, les antécédents ou toute autre distinction similaire qui n'est pas fondée sur les exigences inhérentes au travail.

# SANTÉ ET SÉCURITÉ

**Notre principe :** nous donnons la priorité à des normes solides en matière de sécurité et de qualité du travail et des aliments, soutenues par la santé, la sécurité et le bien-être de nos employés et de tous ceux qui fournissent nos biens, équipements et services.

## QUELLES SONT NOS ATTENTES À L'ÉGARD DE NOS FOURNISSEURS ?

- se conformer, au minimum, à toutes les lois et réglementations applicables, et adhérer aux normes industrielles pertinentes sur les règles et procédures de santé et de sécurité au travail qui s'appliquent à vous et/ou à votre engagement Compass. Signaler en temps utile toute préoccupation ou tout problème à votre interlocuteur Compass
- la santé et la sécurité des employés et des travailleurs doivent être une priorité dans tous les aspects des activités de nos fournisseurs, y compris la mise en oeuvre et le maintien de politiques, normes, procédures et systèmes pertinents
- fournir aux employés et aux travailleurs un environnement de travail sûr et sain et, le cas échéant, des conditions de logement sûres et sécurisées
- promouvoir et encourager une culture de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail ; mettre en oeuvre, le cas échéant, des politiques et des pratiques, ceci inclut des mécanismes d'évaluation des risques et de gestion et d'enregistrement des incidents et des accidents
- veiller à ce que tout travail dangereux soit arrêté immédiatement et ne reprenne qu'une fois le danger écarté ou le problème résolu
- s'assurer que tous les employés et travailleurs reçoivent une formation adéquate et pertinente en matière de santé et de sécurité et qu'ils disposent des outils et équipements nécessaires pour remplir leurs fonctions en toute sécurité et de manière conforme
- si cela s'applique à vos relations d'affaires avec Compass :
  - s'assurer que vous comprenez et respectez les normes de sécurité alimentaire et de qualité de Compass
  - toujours manipuler, préparer, stocker et transporter les aliments dans les conditions sanitaires qui se conforment au minimum aux exigences réglementaires applicables

# ENVIRONNEMENT

**Notre principe :** nous menons nos activités de manière durable et en conformité avec toutes les lois et réglementations environnementales pertinentes, en consentant des efforts proactifs pour minimiser les effets négatifs et maximiser les occasions de contribuer à des impacts positifs sur l'environnement.

## QUELLES SONT NOS ATTENTES À L'ÉGARD DE NOS FOURNISSEURS ?

- se conformer, au minimum, à toutes les lois, réglementations et certifications environnementales applicables et aux spécifications relatives à vos produits ou services, y compris en ce qui concerne le bien-être des animaux (le cas échéant)
- opérer de manière durable en prenant soin de l'environnement, et refléter ceci dans vos activités commerciales
- prendre des mesures pour protéger et, si possible, restaurer et améliorer l'environnement lié à vos activités
- s'efforcer, dans la mesure du possible, de réduire les impacts négatifs de vos activités, produits ou services sur l'environnement

# COMMUNAUTÉS



**Notre principe :** nous nous efforçons de produire un impact positif sur les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons, offrons des opportunités de soutien des communautés locales et veillons à ce que nos engagements soient transparents, éthiques et conformes à nos valeurs.

## QUELLES SONT NOS ATTENTES À L'ÉGARD DE NOS FOURNISSEURS ?

- dans la mesure du possible, soutenir les entreprises et les organisations des communautés locales et des groupes minoritaires, notamment en contribuant à développer les compétences et les capacités locales
- chaque fois que vous le pouvez, contribuez à réduire le gaspillage alimentaire dans vos activités et soutenez la redistribution des excédents alimentaires au sein de la communauté



## SPEAK UP! We're listening

Pour plus d'informations ou pour faire part de vos préoccupations, visitez notre portail SpeakUp, We're listening

# PARLEZ, NOUS VOUS ÉCOUTONS

En tant que fournisseur de Compass, vous et vos employés, travailleurs et sous-traitants avez accès à [Speak Up, We're Listening](#), le programme d'alerte multilingue confidentiel et indépendant de Compass.

Nous vous encourageons à parler si quelque chose vous semble anormal ou si vous avez des inquiétudes quant à une mauvaise conduite potentielle, des activités criminelles, des comportements non éthiques ou d'autres circonstances inappropriées, y compris celles qui peuvent être incompatibles avec ce Code, les [Valeurs de Compass](#) ou notre [Code de conduite des affaires](#).

Nous partons du principe que si quelque chose ne va pas, nous devons suivre notre instinct.

Speak Up, We're Listening vous offre l'option de soumettre un rapport de manière confidentielle ou anonyme. Toutefois, sachez que les informations fournies et le droit à l'anonymat peuvent être soumis aux lois locales.

Nous nous engageons à examiner toute préoccupation qui pourrait être soulevée et à y donner suite de manière appropriée. De même, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils coopèrent pleinement et qu'ils fassent preuve de franchise dans le cadre de toute enquête, audit ou investigation en réponse à une préoccupation soulevée afin de continuer à respecter les principes et les engagements du présent Code, des [Valeurs de Compass](#) et de son [Code de conduite des affaires](#).



Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la [Politique de Speak and Listen Up de Compass](#).